



FEDERATION FRANCAISE VIA FRANCIGENA

Maison de la Vie Associative (Boite MVA204/104 – 122 bis rue du Barbâtre – 51100 REIMS)

Président : Jean-Claude PAPERIN 06.88.21.25.29 - Site et boutique : www.ffvf.fr - E-mail : bureau@ffvf.fr

ENGAGEMENT PELERIN VIA FRANCIGENA

Afin de rendre valide la Credenziali qui lui sera remplie à ses coordonnées personnelles, voici l'ENGAGEMENT que le postulant PELERIN aura à signer au dos de sa credenziali.



ENGAGEMENT PELERIN

De tout temps, le « carnet du pèlerin » est remis contre un engagement du postulant à tenir une conduite morale et matérielle respectant l'esprit du pèlerinage, tout au long de son chemin :

- Respect d'autrui, respect des monuments, respect des sites et de l'environnement.
- Respect des gîtes et des installations mises à votre disposition. Vous devrez, bien sûr, participer aux frais d'entretien et d'hébergement. Vous devez aussi accepter les petites gênes occasionnées par la vie collective.

Les associations pèlerines déclinent toute responsabilité civile ou pénale, que pourrait engager votre conduite. Cependant, le carnet de pèlerin comporte une recommandation de notre part auprès des autorités civiles et religieuses, pour une aide éventuelle sur le Chemin : nous nous portons en quelque sorte garant pour vous. Soyez-en digne !...

Cette « credenziale » est seulement destinée aux Pèlerins à pied, à bicyclette ou à cheval, qui désirent faire le pèlerinage dans une démarche spirituelle. Elle ne donne aucun droit, elle sert deux objectifs :

- 1/ L'accès aux refuges, gîtes pèlerins, parfois des familles d'accueil, qui offrent l'hospitalité du chemin. Ces lieux d'accueil ne sont pas gratuits : il convient de laisser une juste participation, même à ceux qui ne demandent rien.
- 2/ L'obtention du « TESTIMONIUM » à Rome, est l'authentification de l'accomplissement du Pèlerinage effectué. On peut s'adresser à l'entrée Petriano depuis la place du Sant'Uffizio (9h à 12h, sauf week-end et audience du mercredi), et à St Louis des Français qui délivre un Testimonium rédigé en Français - Piazza di S. Luigi de Francesi, 00186 Roma (de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h30)

Il est nécessaire de respecter le règlement des refuges et des gîtes Pèlerins, d'y faire preuve de simplicité, de propreté et de respect fraternel du bien être des autres. **Soyez silencieux pour ne pas gêner le repos de tous.**

« Si le touriste exige, le Pèlerin remercie »

Le porteur du présent carnet de pèlerin accepte ces conditions.

Signature du pèlerin

Fédération Française de la Via Francigena

« Maison de la Vie Associative »

MVA-204/104

122 bis rue du Barbâtre - 51100 REIMS

Mail : contact@ffvf.fr



Notre site www.ffvf.fr vous permet de commander notre :

LIVRET des « HEBERGEMENTS et SERVICES », disponibles sur la Via Francigena de Canterbury à la Suisse.

(mis à jour annuellement chaque hiver par nos pèlerins)

